



Revue des Sciences Sociales

Numéro 3 | 2023 | Vol. I

Varia – décembre 2023

PRATIQUES ET ENJEUX DES RAPPORTS DIFFERENCES AUTOCHTONES ET MIGRANTS DANS LA SOUS-PREFECTURE DE HIRE (CÔTE D'IVOIRE)

PRACTICES AND ISSUES OF DIFFERENTIAL INDIGENOUS AND MIGRANT RELATIONSHIPS IN THE SUB-PREFECTURE OF HIRE (CÔTE D'IVOIRE)

Dabé Laurent **OUREGA**

RÉSUMÉ

Sur la base des enquêtes réalisées, l'étude explore les enjeux de la différenciation sociale entre les autochtones et les migrants en situation de sédentarisation. Elle part des constats selon lesquels, l'on observe un marquage des identités ethniques dans l'espace. Ensuite, sur le plan politique, il ressort l'existence de plusieurs chefferies en fonction des communautés ethniques. Enfin, sur le plan social, ce sont les transferts, la captation et la redistribution des équipements d'utilité collective et des projets communautaires au seul profit des autochtones. En s'appuyant sur ces constats, l'étude vise à mettre en évidence les pratiques et les enjeux de la différenciation sociale entre les autochtones et les migrants. À partir d'une approche qualitative,

l'étude révèle que les pratiques de différenciation sociale à l'œuvre dans la localité de Hiré ont pour enjeux la domination et l'autonomie sociopolitique pour le contrôle des ressources locales. Ce résultat se structure autour de trois points : 1) la description des pratiques de différenciation sociale ; 2) la compréhension des sens qui y sont associés ; 3) la mise évidence des enjeux desdites pratiques de différenciation sociale entre autochtones et migrants.

Mots-clés : autochtones, migrants, identité, différenciation sociale, domination.

ABSTRACT

On the basis of the surveys carried out, the study explores the issues of social differentiation between indigenous people and migrants in a settlement situation. It starts from the observation that ethnic identities are marked in terms of space. Then, on the political level, the existence of several chiefdoms according to the ethnic communities is noted. Finally, on the social level, we note the transfer, capture and redistribution of facilities of collective use and community projects for the sole benefit of the indigenous people. Based on these findings, the study aims to highlight the practices and issues of social differentiation between indigenous people and migrants. Based on a qualitative approach, the

study reveals that the practices of social differentiation at work in the locality of Hiré have at stake domination and socio-political autonomy for the control of local resources. This result is structured around three points: 1) the description of the practices of social differentiation; 2) understanding the senses associated with it; 3) highlighting the stakes of the said practices of social differentiation between natives and migrants.

Keywords : indigenous people, migrants, identity, social differentiation, domination.

INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire est une terre d'immigration. Elle enregistre une forte présence d'étrangers, depuis la période de mise en valeur coloniale, ce qui lui donne une configuration assez particulière (Yao 2012 : 85). La plupart des *migrants* venus des pays voisins comme une main d'œuvre dans les plantations des colonisateurs et des *autochtones* se sont sédentarisés dans les zones forestières. Quel que soit le lieu d'établissement, les rapports *autochtones* et *migrants* dans les lieux d'accueil génèrent l'intégration ou la différenciation sociale.

La tendance à la différenciation sociale s'apparente aux rapports sociaux observés entre les *autochtones* et les *migrants*. En effet, l'on note le maintien d'un quartier spécifiquement *autochtone* en dépit de la domination démographique des *migrants* et des demandes d'attribution de lots formulées par ceux-ci. Ce quartier est séparé de ceux des *migrants* soit par une rue, soit par une frontière naturelle ou par la voie principale du village. En outre, du point de vue social, l'on observe la captation et l'exclusion des *migrants* des dons et des projets communautaires financés par les sociétés d'exploitation de l'or. Enfin, sur le plan politique, c'est le repli des *autochtones* sur le pouvoir politique et la mise à l'écart des *migrants* du conseil du village et des prises de décision.

De ce qui précède, qu'est ce qui explique la différenciation sociale entre les *autochtones* et les *migrants* ? Répondre à cette question conduit à identifier les pratiques de différenciation sociale et les significations qui y sont associées par les différentes catégories sociales ? En d'autres termes, comment se manifeste concrètement la différenciation sociale et quels sont les sens que les acteurs sociaux accordent à ces pratiques ? Quels sont les enjeux qui sous-tendent ces rapports sociaux différenciés ?

La littérature en Côte d'Ivoire sur les rapports sociaux *autochtones* et *migrants* relève qu'en situation de sédentarisation, les différentes catégories adoptent des pratiques de différenciation sociale les unes à l'égard des autres pour des objectifs économiques, sociaux, politiques, culturels, etc. Ainsi, pour Koffi (1991 : 2-11) sur le plan socio-spatial, l'isolement des *migrants* des villages des *autochtones* et de la vie menée dans les campements satellites s'explique par la recherche de l'autonomie socio-politique et l'évitement du contrôle de leurs tuteurs dans le but de s'ériger en maîtres de terre. Quant à Yao (2005 : 77-91), il pense que cet isolement des *migrants* des villages des *autochtones* a pour objectif la transplantation (transfert) des structures et institutions de la zone d'origine vers le lieu d'accueil. Pour Zonou (2006 : 9-10), la réactivation identitaire vise la protection et la réaffirmation de l'identité dans les rapports interethniques. Elle refait surface

lorsque l'*autochtone* est mis en minorité démographique par le *migrant*. Dans la même logique, Kigbafory et Gadou (2006 : 1) pensent que le recours à la fibre identitaire entre les *autochtones* et les *migrants* vise à s'assurer le contrôle et la maîtrise des ressources foncières dont les enjeux économiques sont considérables. Pour Ouedraogo (2010 : 4) la réactivation de l'identité nationale en Côte d'Ivoire s'inscrit dans l'optique d'une domination des rapports sociaux.

Contrairement aux travaux de ces chercheurs, la présente étude, au-delà des enjeux qui sous-tendent la différenciation sociale et identitaire met l'accent sur les pratiques de la différenciation sociale et les significations que les acteurs sociaux donnent à celles-ci. De ce point de vue, elle contribue à la dynamique des recherches sur les problèmes de la migration. Son utilité particulière réside dans la spécificité de la zone d'observation et des objectifs. Partant, l'étude vise d'une manière générale, à analyser les logiques sociales des rapports différenciés entre les *autochtones* et les *migrants* sédentarisés dans les lieux d'accueil. De manière spécifique, il s'agit de : décrire les pratiques de différenciation sociale entre *autochtones* et *migrants* ; comprendre les sens associés par les différentes catégories sociales aux pratiques de la

différenciation sociale ; mettre en évidence les enjeux des rapports différenciés entre *autochtones* et *migrants* dans les localités d'accueil.

En s'appuyant sur la théorie de la différenciation sociale (Juteau 2003 : 9-30) considérée comme un processus économique, politique, culturel et normatif qui fonde les catégories sociales, l'étude, explore les relations et les mécanismes sociaux qui structurent les frontières sociales, telles que la séparation des espaces habités, les opportunités et la redistribution des ressources, les conséquences voulues et non voulues des politiques sociales, etc. Elle se penche sur les relations économiques, politiques et normatives pour examiner la façon dont l'inégalité affecte la définition de la différence sociale. En considérant les relations inégales, la différenciation sociale explique comment les groupes se constituent, comment ils deviennent dominants ou subordonnés et comment les groupes dominants deviennent des groupes centraux, incarnant la norme, réduisant les groupes subordonnés à être perçus comme étant différents. Dès lors, l'on peut supposer que les rapports sociaux différenciés entre *autochtones* et *migrants* dans la localité de Hiré s'expliquent par la recherche de la domination et de l'autonomie sociopolitique pour le contrôle des ressources locales.

1. METHODOLOGIE

L'étude s'est déroulée dans la Sous-préfecture de Hiré située dans le département de Divo. Cette Sous-préfecture est composée de six (06) villages (Gogobro, Bouakako, Zaroko, Hiré, Kagbé et Douaville). Les trois premiers sont relativement mono-ethniques et les trois derniers sont multiethniques. Le choix des villages de Hiré, Kagbé et Douaville pour la réalisation de cette étude se justifie par le fait que ces localités ont enregistré et

continuent de recevoir plusieurs communautés *migrantes* sédentarisées.

Les *migrants* sont démographiquement plus importants que les *autochtones* et occupent plusieurs quartiers dans les villages d'accueil¹. Par conséquent, ces zones sont propices à l'analyse des interactions entre les *autochtones* et les *migrants*. L'accès aux informations a conduit vers un certain nombre d'individus sélectionnés selon des critères bien définis.

¹ Étant donné que l'Institut National de la Statistique (l'INS) n'a pas encore fini de traiter les données monographiques des populations par groupe ethnique par région, alors nous nous contentons des données recueillies sur le terrain. A Hiré, les *migrants* occupent à eux seuls plus de 70% de l'espace géographique avec une population estimée 16.000 habitants contre 4000 habitants pour les *autochtones* selon les données du service technique de Mairie. Pour le village de Kagbé, les *migrants* occupent 3/4 de l'espace géographique avec une population estimée 8500 habitants dont 1000 habitants pour les

autochtones et 7 500 habitants pour les *migrants* selon les autorités coutumières du village. Pour le village de Douaville dont les *migrants* ont participé à la fondation en 1980, selon les données d'enquêtes, les *migrants* ont toujours été plus importants démographiquement que les *autochtones*. C'est la présence des *migrants* qui a d'ailleurs favorisé l'érection de cet espace en village car ils étaient au nombre de 400 personnes contre 54 *autochtones*. Aujourd'hui, ces chiffres se sont multipliés.

1.1. Critères de sélection et d'accès aux enquêtés

La sélection des enquêtés a été faite selon les critères du statut social, de résidence et du temps. Cela a conduit à la technique de l'échantillonnage systématique et de boule de neige. Dès lors, les chefs de village, chefs de communauté, notables, autorités administratives et politiques, responsables des sociétés minières et présidents(es)

d'association) ont été ciblés. Au-delà des leaders d'opinion, toute personne susceptible de détenir des informations et qui a été recommandée a été visitée tels que les couples et les descendants des mariages interethniques. Le tableau suivant retrace les catégories d'acteurs interrogés.

Tabl. 1 : Typologie des acteurs interrogés

Caractéristiques des acteurs	Nombre d'acteurs interrogés
Représentants de l'Administration	04
Chefs de villages	03
Notables ou chef de famille	09
Chefs de communautés <i>migrantes</i>	13
Présidents(es) et membres d'associations	13
Couples interethniques	06
Descendants interethniques	05
Nombre total d'acteurs interrogés	53

Source : notre enquête, 2023

1.2. Les entretiens et les conditions de production des données

Les entretiens se sont déroulés à la fois individuellement et en groupe (focus groupe). Les entretiens de groupe ont permis de déceler des relations intra-groupe et intergroupe, de comprendre les enjeux des pratiques de différenciation sociales à l'œuvre. L'entretien est souvent l'objet d'une négociation suivie de l'assurance des uns et des autres sur l'utilisation des informations reçues. Les données obtenues ont fait l'objet d'une analyse de contenu thématique.

1.3. L'analyse de contenu thématique

L'analyse de contenu thématique a permis de mettre en évidence les pratiques de différenciation sociale, les significations que

les acteurs sociaux y accordent et les enjeux qui sous-tendent lesdites pratiques. Elle s'est caractérisée par l'organisation des données, la mise en relation de celles-ci afin de dégager les sens que les acteurs donnent individuellement ou collectivement à leurs pratiques. L'analyse de contenu a consisté à regrouper et à analyser les entretiens selon les thématiques définies (catégories d'analyse). Ce regroupement a donné un document qui rassemble toutes les informations codifiées sous une même catégorie et de procéder à la mise en relation. Ce travail a permis d'obtenir le résultat ci-après selon lequel les rapports sociaux différenciés entre autochtones et *migrants* dans la localité de Hiré s'expliquent par la recherche de la domination et de l'autonomie sociopolitique pour le contrôle des ressources locales.

2. RESULTATS

2.1. Pratiques de différenciation sociale

Les pratiques de différenciation sociale *autochtones* et *migrants* s'observent par une organisation des rapports sociaux à travers les chefferies, la répartition des infrastructures socioéconomiques sur les espaces et la captation ou redistribution des projets communautaires financés par les sociétés minières.

2.1.1. La structuration des rapports sociopolitiques villageois

L'organisation sociopolitique de chaque village fait apparaître une pluralité de chefferies au-dessus desquelles se trouve la chefferie centrale du village dominée par les *autochtones*. En plus des chefferies, l'on dénombre plusieurs associations. Cette forme d'organisation sociale est tributaire de la présence de plusieurs communautés ethniques. Toutefois, en fonction des pays, des régions et des villes d'origines, certains *migrants* redéfinissent leur hétérogénéité pour se construire socialement comme des groupes homogènes. Dans cette logique, sur le plan politique, ces groupes mettent en place une même chefferie pour régir et réguler leurs rapports sociaux afin d'interagir avec les autres communautés ethniques. Cependant, c'est la chefferie des *autochtones* *dida* qui constitue le conseil du village et l'organe de prise de décisions. À travers cette domination du champ politique villageois les *autochtones* *dida* ont procédé à la réorganisation des rapports sociaux interethniques. Celle-ci s'opérationnalise à Hiré par l'extension du pouvoir de la chefferie des *autochtones* au-delà des limites de l'espace qu'ils dominent socialement et démographiquement ; à Kagbé par l'élaboration des statuts et règlements intérieurs pour régir les rapports sociaux interethniques ; à Douaville par le repli de la famille du fondateur du village sur le pouvoir politique.

Sur le plan social, l'on note l'existence de plusieurs « groupements associatifs » qui correspondent à des appartenances ethniques. En effet, les groupements associatifs constituent également des espaces de la matérialisation de la différenciation sociale. Au-delà des groupements à caractère ethnique, se trouvent des associations qui

regroupent toutes les catégories sociales. Cependant, la majorité des groupements à vocation coopérative lorsqu'ils existent dans les villages sont dominés par les *autochtones* qui tiennent la gouvernance à travers l'occupation des postes de président.

Par ailleurs, dans les trois villages se trouvent des associations de femmes et de jeunes. Toutefois, ces associations qui ont en charge la gestion des projets communautaires négociés par le village sont composées essentiellement que des *autochtones*. En plus des associations de jeunes et de femmes, l'on note également l'existence d'autres groupements sociaux à caractère ethnique et identitaire pour les travaux champêtres. Comme le confirme cet enquêté K. W. un sénoufo à Kagbé :

« N'importe où tu vas trouver dix (10) sénoufos, ils ont une association, on cotise de l'argent pour s'entraider. Si parmi nous il y a une personne qui a un problème et qui n'a pas assez de moyens c'est dans cet argent on prend pour l'aider. Il y a des problèmes de maladie, des décès. Quand il y a un problème c'est tout le monde ensemble qui décide avant de prendre l'argent pour aider celui qui est dans le besoin. Nous sommes plusieurs sénoufos ici, mais si tu n'es pas du village de Papara, tu ne peux pas faire partie de notre association. Les autres aussi ont des associations de leurs villages dans lesquelles on ne fait pas partie ».

Dans les rapports interethniques, chaque catégorie sociale a tracé les frontières de la différence avec l'autre pour le contrôle des ressources. Comme le confirme les théories de la différenciation sociale, on n'est pas *autochtone* parce qu'on appartient à l'ethnie *dida*, on est *autochtone* en référence à l'histoire, et à des groupes historiquement constitués. Dans cette logique, dans le village de Douaville, la famille du fondateur du village a écarté les autres familles *autochtones* de l'équipe de gestion du projet d'élevage au même titre que les *migrants*. Dans cette position, les catégories sociales qui se sont idéologiquement construites comme les *autochtones* procèdent à la répartition des infrastructures socioéconomiques et des projets d'aménagement dans l'espace villageois.

2.1.2. La répartition des infrastructures socioéconomiques dans l'espace villageois comme pratique de différenciation sociale

Les différents villages qui ont été parcourus se distinguent par leur caractère multiethnique. En plus des *autochtones*, l'on y trouve plusieurs autres groupes ethniques qui sont originaires des pays voisins (Burkina Faso, Mali, Guinée, etc. (pour les allogènes) et de certaines régions de la Côte d'Ivoire (pour les catégories allochtones). Telle que décrites, ces différentes catégories sociales ont marqué les espaces villageois, ce qui donne lieu à des quartiers dida, dioula, baoulé, mossi, etc. en fonction de l'ethnie démographiquement dominante.

Comme le souligne les théories de la différenciation sociale, les rapports sociaux différenciés sont soutenus par la domination. Ainsi, usant de la domination du champ politique et de la propriété des terres (foncier), les *autochtones* Dida procèdent au transfert des infrastructures socioéconomiques affectées au village dans l'espace ou le quartier qu'ils ont marqué. De ce point de vue, l'école, le dispensaire, le foyer de jeunes et les logements des agents de l'administration sont réalisés dans le quartier des *autochtones*.

La captation et le transfert des équipements sociaux collectifs dans l'espace dominé démographiquement par les *autochtones* soutendent la domination des rapports sociaux interethniques. Cette pratique leur permet de se repositionner sur la scène villageoise comme des dominants. Et pourtant, le champ économique est dominé par les *migrants* qui détiennent les plus grandes superficies de plantations de cacao et de café en production, le commerce et les logements qui répondent plus ou moins au type d'habitat moderne comparativement aux *autochtones*. Les types d'habitats réalisés dans les quartiers des *migrants* inscrivent celui des *autochtones* dans la précarité et la pauvreté.

A Hiré par exemple, l'implantation des équipements socioéconomiques tels que les écoles primaires (EPP Hiré central, EPP Gnakakro, EPP Hiré-baoulé), la station d'essence, le commerce, l'établissement des documents administratifs à savoir la carte de membre du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), la carte d'identité, l'extrait

de naissance, etc. avait rendu les *autochtones* dépendants des *migrants* dont le quartier incarnait la modernité. Ainsi, à Hiré, les *autochtones* ont négocié en 1994 la construction d'une école primaire dans l'espace qu'ils ont marqué. Contrairement au village de Hiré où chaque quartier abrite au moins une école, à Kagbé et à Douaville les infrastructures socioéconomiques sont pratiquement construites dans le quartier dida. Les *autochtones* Dida ont mobilisé la ressource politique et symbolique de l'autochtonie pour transférer les équipements sociaux collectifs tels que l'école, du terrain de football, des logements des enseignants, centre de santé, etc. du village dans l'espace qu'ils ont marqué à l'exception des marchés. Alors, les *migrants*, malgré qu'ils soient socialement et démographiquement majoritaires, sont soumis à la majorité sociologique des *autochtones*. Partant, la répartition spatiale des projets d'aménagement local met en évidence la différenciation sociale entre les *autochtones* et les *migrants*.

2.1.3. La captation et/ou la redistribution des dons et des projets communautaires financés par les sociétés aurifères comme pratique de différenciation sociale

En plus de procéder à la réalisation des infrastructures d'utilité collective dans le quartier qu'ils marquent démographiquement, les *autochtones* procèdent à la captation des dons et des projets d'insertion professionnelle initiés dans les villages. Ils excluent par conséquent, les *migrants* des équipes de gestion desdits projets. La captation des projets et la redistribution des dons au seul profit des *autochtones* participe d'une différenciation sociale. Cela se perçoit dans les propos d'un responsable des sociétés minières chargé des projets :

« Avant de se rendre dans un village où il y a plusieurs groupes ethniques, on demande au chef du village d'informer tout le monde, la notabilité, les différents représentants des communautés ethniques, le président des jeunes, la présidente des femmes. Par exemple les chaises et bâches ont été remises à la chefferie et la notabilité. C'est le chef du village qui réceptionne, ce ne sont pas des biens privés mais plutôt des biens collectifs pour tout le village. »

La mise à l'écart des *migrants* s'explique par le fait que ceux-ci ne sont pas associés aux prises de décisions. Par conséquent, le pouvoir politique sert de moyen de captation des dons et projets d'insertion professionnelle par la mobilisation de l'autochtonie comme capital symbolique. Par conséquent, la mise à l'écart des *migrants* des bénéficiaires des projets et des dons est une stratégie d'affirmation de l'identité de l'autochtone. Comme le mentionne K. D. N., président d'une association des jeunes à Hiré :

« Il y a eu une politique maladroite des sociétés minières concernant la réalisation des projets dans les villages. Le jour où on devrait définir les six zones qui devraient abriter les projets pilotes, nous, on a dit qu'il fallait affecter un projet à Hiré-ville, ils ont refusé. C'est donc eux qui ont suscité l'esprit de village parce que quand je parlais de Hiré-ville, je faisais allusion aux autres groupes ethniques or, quand les populations entendent villages, elles font uniquement allusion aux autochtones dida parce qu'elles se disent qu'ils sont les fondateurs des villages. C'est pourquoi les jeunes dida refusent d'associer les autres groupes ethniques dans les équipes. »

En effet, que ce soient les initiateurs ou les receveurs des projets, chacun des acteurs fait référence à la terre dans les allocutions qui précèdent les dons. La représentation des dons et projets offerts par les sociétés minières comme une compensation des terres détruites justifient la captation et la gestion faites dans le registre de l'autochtonie. Dès lors, il convient d'analyser les significations associées aux différentes pratiques de différenciation sociale à l'œuvre.

2.2. Significations associées aux pratiques de différenciation sociales

L'analyse des pratiques de différenciation observées met en évidence l'efficacité dans la gouvernance, l'autonomie politique, l'inscription dans la modernité et la compensation de la terre comme les sens que les différents acteurs pris individuellement ou collectivement associent aux actions de différenciation sociale.

2.2.1. L'efficacité dans la gouvernance et l'autonomie politique comme sens associés aux chefferies particulières

Les différents villages sont marqués par plusieurs chefferies en fonction des identités ethniques. Cette forme d'organisation sociale est associée à une volonté d'efficacité dans la gouvernance du village. Selon les *autochtones*, une telle organisation permet au chef du village d'être mieux outillé dans la gouvernance. Toutefois, au regard de la hiérarchie politique entre ces différentes chefferies et du marquage des identités ethniques dans l'espace, il ressort que cette organisation sociopolitique du village répond à un souci de domination pour les *autochtones* et d'autonomie pour les *migrants*. Comme le souligne F. A. notable dida à Douaville : « la pluralité des chefferies et la séparation des quartiers sont liées aux différentes manières de faire. Par exemple, nous les Dida, on mange certaines choses qui sont des interdits alimentaires pour les musulmans (l'alcool), tout comme eux aussi, ils font des choses que nous on n'aime pas (ils versent l'eau partout, la saleté) ».

A Hiré par exemple, pour mettre les *migrants* en minorité sociologique, les *autochtones* ont réorganisé la structuration politique en faisant fonctionner leur chefferie comme la seule chefferie villageoise au sein de la ville. Depuis lors, les chefferies des *migrants* ne participent plus aux réunions des chefs de village qui se tiennent avec les autorités politiques et administratives.

2.2.2. L'inscription de l'autochtone dans la modernité villageoise comme sens associé au transfert des équipements socioéconomiques d'utilité collective

Dans l'objectif de s'inscrire dans la modernité villageoise, les *autochtones* procèdent au transfert des biens d'utilité collective dans les espaces du village qu'ils dominent démographiquement et socialement. En effet, les écoles, les centres de santé, les foyers de jeunes sont idéologiquement perçus comme des biens modernes. A cet effet, leur implantation participe de la modernité de l'espace qui les abrite. Ainsi, les *autochtones* à l'unanimité à Kagbé qui affirment faire de leur quartier « le quartier administratif » du village. Dans cette logique, le centre de santé et le

logement de l'infirmier² initialement prévus dans l'un des quartiers dit *migrants* ont été transférés et réalisés au quartier dida. Cela est confirmé par cet enquêté : « Au départ, il était prévu que le dispensaire et le logement de l'infirmier soit construit au quartier katiola, mais après on ne sait plus ce qui s'est passé, ils ont décidé de les construire au quartier dida » A. S. un chef de *migrants* à Kagbé.

2.2.3. La compensation de la terre comme sens associé à la redistribution des projets communautaires au seul profit des *autochtones*

Pratiquement tous les dons et projets, qui ont été financés et offerts aux différents villages par les sociétés aurifères, ont été captés et redistribués dans le registre de l'autochtonie. Que ce soient dans les villages relativement-mono ethnique, ou dans les villages interethniques, les projets et les dons sont perçus par les *fondateurs* (les *autochtones*) des villages comme leurs propriétés relativement à la terre. Il est important de rappeler que chez les Dida de Hiré, l'institution de chef de terre n'existe que de façon honorifique. Mais depuis l'exploitation de l'or, les *chefs de terre* se positionnent de plus en plus dans la gouvernance du village. Leurs rôles ne se limitent plus aux pratiques de libation.

Certes, la façon dont les « propriétaires terriens » perçoivent les dons et les projets communautaires financés par les sociétés aurifères dans les villages mono-ethniques n'est pas la même que dans les villages multiethniques. Dans les villages relativement mono-ethniques, les ressources captées par le village sont cogérées. Par contre, dans les villages multiethniques, elles sont captées et gérées dans le registre de l'autochtonie (fondation du village). Dans ces villages, la gestion des projets communautaires est relativement ethnicisée et à la défaveur des *migrants* qu'on estime ne pas être des « propriétaires terriens ». Dès lors, ils sont systématiquement mis à l'écart des réunions qui portent sur ces projets ainsi que dans les équipes de gestion. La captation des dons offerts aux villages est associée à l'idéologie de l'autochtonie et à la compensation des terres détruites et exploitées par les sociétés minières.

² Cette affirmation est confirmée par le premier plan du lotissement du village réalisé en 1980.

Les dons et les projets communautaires sont par ailleurs perçus comme une façon de donner de l'emploi aux membres de la communauté *autochtone* qui manquent désormais de ressources pour survivre. Toutes ces pratiques de différenciation ainsi que les significations sociales qui les accompagnent sont sous-tendues par des enjeux qu'ils convient d'analyser.

2.3. Enjeux des rapports sociaux différenciés entre *autochtones* et *migrants*

Les pratiques de différenciation sociale à l'œuvre dans les villages de Hiré, Kagbé et Douaville sont sous-tendues par des enjeux relatifs à la domination et l'équilibre des rapports de force, la considération, l'autonomie sociopolitique, l'affirmation et la protection de l'identité ethnique.

2.3.1. La domination et l'équilibre des rapports de force comme enjeux du transfert et de l'implantation des infrastructures socioéconomiques chez les Dida

Rappelons que dans les différents villages observés, chaque catégorie sociale en fonction de son origine et de sa culture s'est projetée dans un espace du village. Ce qui donne lieu à un marquage identitaire des espaces. Comparativement aux quartiers dits *migrants*, l'espace marqué par les *autochtones* (le quartier dida) traduit la précarité du fait de l'absence des équipements d'utilité collective. Ce qui est la manifestation de la domination économique des *migrants*. Dans cette perspective, la construction des écoles, des dispensaires, des foyers de jeunes dans le quartier dida devient une manière, pour les *autochtones* dida relégués matériellement au second plan, d'équilibrer les rapports de force ou de revaloriser l'autochtonie ou encore de renverser la domination économique des *migrants* dans les rapports sociaux.

Sur le plan social, l'on note l'existence de plusieurs associations interethniques tels les groupements des jeunes, des femmes, la coopérative agricole, les Comités de Gestion des Etablissements Scolaires (COGES). La majorité de ces structures associatives sont gouvernées par les *autochtones* à l'exception des COGES. En conséquence, les associations deviennent des espaces de la différenciation sociale, de la matérialisation du pouvoir et de la

domination rapports sociaux par les *autochtones*. Dans cette logique, les *autochtones* font exister de manière fictive certaines associations du village afin de capter les ressources négociées avec les sociétés aurifères. Ces dernières ayant tendance à financer les projets d'insertion à la faveur des communautés villageoises ou des groupements associatifs. Cela se traduit dans les propos de A. G. un jeune baoulé à Hiré « *on n'a pas eu de chaises, de broyeuses, de projet d'élevage aussi parce qu'on a pas de papier de notre village, mais les Dida en ont bénéficié parce qu'ils ont des papiers* ». Le financement des projets communautaires à la faveur des espaces sociaux reconnus comme village³ ou des associations est le résultat de la négation des chefferies des *migrants* et de la création des associations inopinées et spontanées par les *autochtones*. Ces groupements associatifs refont généralement surface à l'annonce de l'arrivée d'une autorité administrative ou politique dans les villages. En effet, les groupements associatifs deviennent de ce fait, la courroie d'échanges, des interlocuteurs entre le village (les adhérents) et les représentants de l'Etat ou des investisseurs privés.

3.3.2. Le pouvoir et la considération comme enjeux des pratiques de différenciations sociales

Les projets et les dons offerts au village sont perçus par les *autochtones* comme porteurs de pouvoir à travers les réunions qui ont lieu avec les autorités administratives et politiques. Rappelons que ce sont les *autochtones* qui constituent l'instance politique chargée de gérer les affaires du village. Par conséquent, les *migrants* sont mis à l'écart des réunions avec les autorités administratives et politiques qui s'inscrivent dans le registre des chefferies villageoises. De ce fait, dans les rapports sociaux interethniques, les *autochtones* acquièrent du pouvoir et de la considération aux yeux des *migrants*. En effet, être à la table de négociation ou recevoir les responsables des sociétés minières, les autorités administratives et politiques en tant que des chefs coutumiers est une marque de grandeur et de

prestige vis-à-vis de celui qui n'en a pas la capacité (les *migrants*). Par ailleurs, étant donné que ces projets permettent l'insertion professionnelle, la captation consiste à donner du travail aux *autochtones* qui pensent être dépossédés de leurs terres par les sociétés aurifères.

Dans une telle logique, le repli sur le pouvoir politique s'inscrit dans un rapport de domination et participe à une réorganisation institutionnelle des rapports sociaux interethniques. Cette dernière se manifeste de différentes manières dans les villages. A Hiré, elle s'opérationnalise par la revendication et l'obtention du statut de village sur l'espace dominé par les *autochtones*. En effet, dans ce village, pour obtenir du pouvoir aux yeux des *migrants*, les *autochtones* ont exigé des autorités politiques et administratives, la reconnaissance de l'espace qu'ils ont marqué comme un village celui des originaires. Depuis lors, ils ont interdit la participation des *migrants* aux réunions des chefs de villages. Ces derniers étant désormais reconnus comme des représentants de communautés ethniques auprès de la chefferie des *autochtones*. Poursuivant, ils ont exigé la désignation de cet espace comme « Hiré-village » par opposition à l'appellation de « quartier dida ». Le statut de village confère aux *autochtones* la domination politique sur les groupes de *migrants*. Avec le statut de village à Hiré, les Dida acquièrent à « nouveau » l'autorité et le prestige que la présence des « nouveaux pouvoirs » leur avaient fait perdre. Il leur offre également la capacité à négocier et à obtenir des différentes compagnies minières des dons et des projets qui ne sont généralement offerts qu'aux entités de la localité qui sont reconnues comme villages ou des campements installés sur les sites d'exploitation de l'or.

Dans le village de Kagbé, la réorganisation institutionnelle des rapports sociaux interethniques s'observe par l'élaboration des statuts et règlements intérieurs. Un document formel qui fonctionne comme un code de conduite pour régir les rapports sociaux. Ce code interdit l'accès et la gestion du

³ Avec l'avènement de l'exploitation de l'or, les *autochtones* à Hiré chef-lieu de Sous-préfecture (espace urbain) ont négocié avec les autorités administratives à l'effet de reconnaître l'espace qu'ils dominent démographiquement comme un village. Cela s'est matérialisé par la signature de l'arrêté de nomination du chef de village. Dès lors le quartier dit dida a pris l'appellation de Hiré-village. Depuis lors, les *autochtones* négocient directement avec les compagnies minières les dons et les projets communautaires qui sont généralement offerts qu'aux entités de la localité reconnue comme villages ou les campements installés

sur les sites d'exploitation de l'or. Par ailleurs, ils étendent leur pouvoir politique au-delà des limites géographiques l'espace revendiqué comme village au sein de la ville. De ce fait, le chef des *autochtones*, dans ses rapports avec les autres chefs de communautés ethniques se considère comme le chef des chefs.

pouvoir politique villageois aux *migrants* mais en même temps les invite à prendre part au processus de développement du village. Par ce code de conduite, les *autochtones* (groupe matériellement et démographiquement minoritaire) se construisent une majorité sociologique et une légitimité politique, tout en transformant la majorité démographique que représentent les *migrants* en une minorité sociologique.

A Douaville, c'est par le repli sur le politique que la famille du fondateur du village se donne du pouvoir et de la considération. Dans ce village, une partie des *autochtones* désigne la même réalité sociale qui est l'*étranger*⁴. L'autochtonie, dès lors, ne s'exprime pas par l'appartenance au groupe des originaires mais par l'appartenance à la famille du fondateur du village. C'est ce qu'exprime ce notable issu de la famille du fondateur du village K.G : « *On ne peut pas accepter pour l'instant que la chefferie soit gérée par une autre famille. Ce serait une humiliation. Ce village a été créé parce que nos parents ont été frustrés. Si on perd la chefferie, ce sera la risée, ils vont se moquer de nous* ».

3.3. Autonomie politique, protection, affirmation de l'identité ethnique comme enjeux de la différenciation sociale

L'autonomie politique, la protection et l'affirmation de l'identité ethnique se manifestent par le marquage des espaces perceptible à travers le maintien d'un quartier *exclusivement* autochtone et des quartiers dits *migrants* ainsi que par le repli sur le pouvoir politique villageois et l'existence des chefferies spécifiques à caractère identitaire.

Les données d'enquêtes donnent à savoir sur le plan socio-spatial que les *migrants* occupent les trois quarts de la superficie de chaque village. De ce point de vue, le maintien d'un quartier spécifiquement *autochtone* devient un moyen de protection de l'identité de cette catégorie sociale. Ils ont ainsi le sentiment d'être pris en otage et envahis dans leurs villages et d'être sous la domination des *migrants*. Un sentiment de perte de l'identité autochtone que le maintien d'un quartier spécifique sert à protéger et à conserver. Selon les *autochtones*, c'est la différenciation socio-spatiale et

particulièrement le maintien du quartier *dida* qui leur permet d'être eux-mêmes dans le village. Ils perçoivent cet espace comme un moyen de préservation de l'identité *dida* du village et de la survivance de l'autochtonie.

Toutefois, à l'opposé, la différenciation spatiale, les espaces marqués par les *migrants* constituent également des lieux de protection, d'identification ethnique et de l'autonomie politique pour ces catégories sociales. En effet, installés hors du quartier ou du village des *autochtones*, les *migrants* ont mis en place leurs propres institutions à l'image des différentes zones d'origine ou de départ. Ainsi, l'autonomie sociopolitique dont ils bénéficient permet le règlement des conflits en interne et d'éviter pour la plupart de porter leurs problèmes devant la chefferie villageoise. Comme l'affirme O. A, un chef de migrant : « *quand il y a un problème entre deux personnes de notre communauté, je fais un effort pour le régler. S'il s'agit un conflit entre un membre de ma communauté ethnique et un autre à l'exception d'un Dida, on gère ce problème* ».

La différenciation socio-spatiale en conférant aux *migrants* une relative autonomie politique permet l'application des règles coutumières des lieux d'origine dans les lieux d'accueil. Elle engendre la mise en place des chefferies et de désigner les chefs de communautés selon leurs us et coutumes. Sur le plan social, les *migrants* organisent les manifestations culturelles, les fêtes religieuses, les mariages, les funérailles, les danses, etc. dans leurs différents quartiers. Leur autonomie sociopolitique va au-delà des chefferies spécifiques pour se transformer au transfert des noms des lieux d'origine dans la désignation des espaces marqués. A travers le système de la toponymie qui consiste à transférer les noms des zones de départ vers les lieux d'accueil. Dès lors, il est fréquent de voir des villages nommés Koffikro, Bonikro, Kouamékro, etc. pour les *migrants* baoulés, Dioulabougou, Katiola, Kamato pour les malinkés, burkinabé, maliens, etc. Sur le plan économique ces *migrants* jouissent d'un contrôle « total » sur les terres acquises. Ils agissent comme de véritables propriétaires terriens en cédant des parcelles de terre à d'autres membres de leurs communautés « nouvellement arrivés ».

⁴ Sur la base de cette relation entre les supposés *autochtones*, l'on peut dire que les termes d'*étranger* et d'*autochtone* sont des construits sociaux et non un ensemble d'individus homogène et objectivement délimité. Ces notions sont relatives à un espace de référence qui, s'il prend souvent pour limite, les frontières du

pays, peut également se dégager en deçà, pour désigner les ressortissants d'une autre région et de toute entité spatiale, jusqu'au village (les ressortissants de communautés villageoises voisines).

3. DISCUSSION

Cette étude qui porte sur la différenciation sociale entre les *autochtones* et les *migrants* dans les localités d'accueil, notamment dans la sous-préfecture de Hiré a relevé plusieurs pratiques par lesquelles les acteurs individuellement ou collectivement se distinguent les uns des autres. Ces pratiques sont observables par le marquage territorial des identités ethniques dans l'espace villageois, les chefferies particulières, la captation ou la redistribution des projets communautaires financés par les sociétés aurifères. Plusieurs significations sont accordées à ces différentes pratiques de différenciation sociale selon qu'on appartient à la communauté autochtone ou à la communauté migrante. Parmi les sens accordés, l'on peut noter l'efficacité dans la gouvernance politique, l'autonomie sociopolitique et la compensation des terres détruites du fait de l'exploitation minière. Au-delà des significations, les pratiques de distinction sociale sont sous-tendues par plusieurs enjeux à savoir la domination ou l'équilibre des rapports de force et le contrôle des ressources locales.

Ainsi, cette étude va au-delà du résultat de Koffi (1991 : 2-12) qui pense que sur le plan socio-spatial, l'isolement des *migrants* des villages des *autochtones* et de la vie menée dans les campements s'explique par la recherche de l'autonomie socio-politique pour le contrôle des ressources. En vivant hors des villages des tuteurs, les *migrants* s'érigent en de véritables maîtres de terre. A la différence de ce résultat, la présente étude montre que les différentes catégories sociales partagent le même espace villageois nonobstant la différence de quartiers ou le marquage des identités ethniques dans l'espace. Les résultats de cette étude se différencient également de ceux de Yao (2005 : 77-91) qui associe l'isolement des *migrants* à la non modernisation de leur cadre de vie. En effet, en ce qui concerne les villages observés dans la Sous-préfecture de Hiré, les *migrants* en dépit de la différenciation sociale participent au développement local (construction d'habitat moderne). Aussi, cette participation des *migrants* au développement des villages d'accueil est liée à la domination politique des *autochtones*. Celle-ci se matérialise par la mobilisation des *migrants* autour des projets d'aménagement du cadre de vie (participation à la construction des écoles, du dispensaire, le nettoyage des routes, etc.) et par la mise à l'écart en ce qui concerne les dons

et les projets communautaires par les sociétés aurifères.

Par ailleurs, les résultats corroborent avec ceux de Zonou (2006 : 9-10) qui montrent qu'en situation de différenciation sociale, le recours à l'idéologie de l'autochtonie vise la protection, la valorisation de l'identité autochtone. La réactivation identitaire dans les rapports interethniques apparaît lorsque l'*autochtone* est mis en minorité démographique par le *migrant*. Il en est de même pour Kigbafory et Gadou (2006 : 1) qui pensent que le recours à la fibre identitaire entre les populations *autochtones* et les *migrants* vise le contrôle et la maîtrise des ressources foncières dont les enjeux économiques sont considérables. Dans la même optique, pour Ouedraogo (2010 : 3), la différenciation s'inscrit dans une logique de domination des rapports sociaux par les *autochtones*. Ces derniers avec l'arrivée massive des *migrants* veulent maximiser l'offre de travail et protéger leur intégrité culturelle. La présente étude va au-delà de ces résultats en mettant en exergue les pratiques, les sens et les enjeux de la différenciation entre les *autochtones* et les *migrants* sédentarisés. Par ailleurs, la plupart des travaux de recherche sur la question montre qu'en situation de différenciation, les *migrants* participent moins au développement du lieu d'accueil. Contrairement aux résultats de ces auteurs, la présente étude révèle qu'en dépit des rapports de différenciation, les *migrants* sont motivés et mobilisés du fait de leur pouvoir économique à prendre part au processus de développement. La mobilisation des *migrants* à prendre part au processus de développement local a pour conséquence le repositionnement social de ces derniers par l'acquisition d'autres statuts sociaux auxquels ils n'avaient accès auparavant. Les résultats obtenus par la présente étude peuvent permettre aux responsables des sociétés minières de mieux réorienter les politiques de développement initiées en faveur de la localité de Hiré. Ils peuvent également aider les autorités politiques et administratives de la localité à tenir compte des diversités ethniques et culturelles dans la conception des projets communautaires.

CONCLUSION

L'analyse des rapports sociaux différenciés entre *autochtones* et *migrants* a permis de mettre en évidence l'appropriation des espaces villageois par les communautés ethniques

comme une pratique de différenciation sociale. Cette dernière qui s'observe par la différence de quartier marqué, prend sa source dans les différences de pratiques culturelles. Mais, au-delà de la culture, plusieurs pratiques et enjeux relevés montrent que celle-ci n'est pas la seule cause de la différenciation sociale. Les pratiques de « rejet » de l'autre, de « refus » de partager le même espace territorial ou social avec lui ou de l'associer à une rencontre, une réunion, une équipe de gouvernance ou de gestion peut s'analyser en termes de domination des rapports sociaux, de l'autonomie sociopolitique vis-à-vis du dominant, de l'appropriation et du contrôle des ressources. Par ailleurs, contrairement à ce qu'enseignent les théories sur la migration et le développement des lieux d'accueil en situation de différenciation, la présente étude révèle un résultat contraire. En effet, les différentes catégories sociales que constituent les *autochtones* et les *migrants* se différencient certes, toutefois, elles s'accordent à l'amélioration de leurs conditions de vie. La mobilisation des différents acteurs au processus de développement local est perceptible par la participation à la réalisation des projets d'aménagement local. Une forme d'intégration sociale qui permet aux *migrants* d'accéder à des positions sociales qui leur étaient « interdites » auparavant. Dès lors, l'on se pose la question de savoir les enjeux de la mobilisation des *migrants* au développement du lieu d'accueil nonobstant les rapports différenciés qu'ils entretiennent avec les *autochtones*. En d'autres termes, comment les acteurs passent-ils des situations conflictuelles, de différenciation, d'hétérogénéité à celles de l'intégration et d'homogénéité dans la localité de Hiré ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

JUTEAU Danielle, 2003. *La différenciation sociale : modèles et processus*, Presses de l'Université de Montréal, 298 p. En ligne <http://www.openedition.org/6540>, consulté le 10 janvier 2023.

KIGBAFORO OUATTARA Hervé, GADOU DACOURY Mathias, 2006. « Allochtonie et autochtonie, rapports autour de la terre : une étude de cas à Akroaba akoudjekoua et Ono 14 dans le sud-est ivoirien », *Acte du colloque international "les frontières de la question foncière -At the frontier of land issues"*, Montpellier, 21 p.

KOFFI AYA Laurentine, 1991. *Mouvements migratoires et influence culturelle en milieu rural : le cas du Sud-ouest ivoirien*. Abidjan : ORSTOM, 16 p.

OUEDRAOGO Habibou 2010. « Migration et dynamique identitaire : Conflit politique et communautaire en Côte d'Ivoire » *Acte de colloque : African Migrations Workshop. The Contribution of African Research to Migration Theory*, Dakar, Senegal, 19 p.

YAO GNABELI Roch, 2005. « Sédentarisation et non modernisation de l'habitat chez les migrants allogènes en milieu rural ivoirien », *Nyansa-Pô, Revue Africaine d'Anthropologie*, n°2, p 77-91.

YAO GNABELI Roch, 2007. « Autochtones et allochtones sédentarisés en milieu rural ivoirien : processus d'intégration et logiques de différenciations », *Annales de l'université Omar Bongo*, n°13, p 247-260.

YAO GNABELI Roch, 2012. « Déconstruction de la figure de l'étranger Ouest-africain en Côte d'Ivoire, *Centre d'information et d'études sur les migrations internationales, Migrations et Sociétés*, vol. 24, n°144, p 85-98.

ZONOU Bienvenu, 2006. « Dynamiques foncières dans l'Ouest du Burkina : de l'inclusion à l'exclusion, un processus de réactivation identitaire », *Acte du colloque international "les frontières de la question foncière -At the frontier of land issues"*, Montpellier, 11 p.

AUTEUR

Dabé Laurent **OUREGA**

Sociologue du Politique et de l'Intégration

Enseignant-Chercheur à l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) – (Daloa - Côte d'Ivoire)

UFR des Sciences Sociales et Humaines (SSH)

Département de Sociologie et Anthropologie

E-mail : ouregalaurent@yahoo.fr



© Édition électronique

URL – Revue Espaces Africains : <https://espacesafricains.org/>

Courriel – Revue Espaces Africains : revue@espacesafricains.org

ISSN : 2957-9279

Courriel – Groupe de recherche PoSTer : poster_ujlog@espacesafricains.org

URL – Groupe PoSTer : <https://espacesafricains.org/poster/>

© Éditeur

- Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'UJLoG

- Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) - Daloa (Côte d'Ivoire)

© Référence électronique

Dabé Laurent OUREGA, « *Pratiques et enjeux des rapports différenciés autochtones et migrants dans la sous-préfecture de Hire (Côte d'Ivoire)* », Revue Espaces Africains (En ligne), 3 | 2023 (Varia), Vol. 1, ISSN : 2957- 9279, mis en ligne, le 30 décembre 2023, p.153-166.

INDEXATIONS INTERNATIONALES DE LA REVUE ESPACES AFRICAINS



[Voir la page de la revue dans Road](#)



[Voir la page de la revue dans Mirabel](#)



[Voir la page de la revue dans Sudoc](#)
